



BULLETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

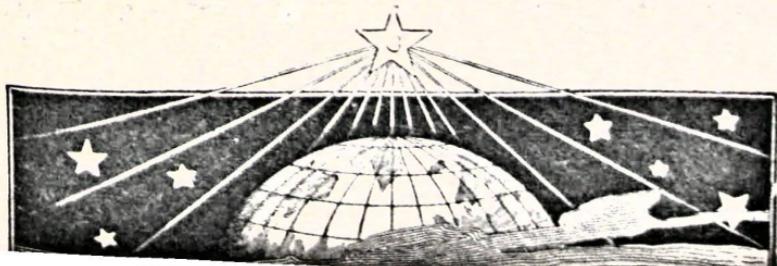
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

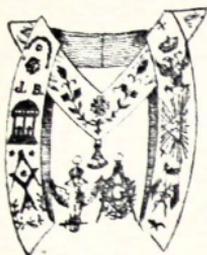
61 bis, Rue de Lyon, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux 1.3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France)

En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H



E. Lehmann & Tessier Réunis

31 et 35, Rue du Renard, PARIS, 4^e

Téléphone Archives 65-54

Insignes et Bijoux Maçonniques de tous grades
Librairie Ancienne et Moderne

Stock considérable de Cordons et Bijoux de tous grades.

Maison ne livrant à prix égal que des marchandises irréprochables.

Ouvrages Neufs et d'Occasion traitant de la **Franc-Maçonnerie**
Templiers, Rose-Croix, Religion, Sciences occultes, etc., en vente à la

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran, BRUXELLES

Un nouveau Catalogue paraîtra chaque mois et sera envoyé aux Clients
sur demande

L'ACACIA

Revue Mensuelle d'Etudes et d'Action maçonniques et sociales, publie
des articles destinés à faire connaître l'esprit de la Maçonnerie Fran-
çaise et l'influence qu'elle s'efforce d'exercer.

Abonnement aux dix numéros annuels, **France 30 fr., Etranger 40 fr.**

Mandats à M. L. DALTROFF, Administrateur, 16, Rue Cadet, Paris-IX
Compte Chèques Postaux : PARIS 601,25



Convent Ordinaire de l'Association Maçonique Internationale

L'A. M. I. se réunira en Convent ordinaire les 5-10 septembre prochain, à Stamboul.

Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, il en est qui auront une importance considérable pour l'avenir de notre Association et qui exerceront une grande influence sur les relations maçonniques internationales. Il faut espérer, en dépit des conditions actuelles qui rendent les voyages très difficiles aux ressortissants de divers pays, que les délégations envoyées par nos Obédiences adhérentes atteindront la proportion exigée par nos Statuts pour que les délibérations du Convent soient valables. En ces temps où le monde profane est en proie à l'inquiétude et désespère de l'avenir, la Fr.-Maçonnerie a le devoir de montrer qu'elle conserve intacte sa foi dans une humanité meilleure où régnera enfin la Fraternité universelle. Rien ne saurait, mieux qu'un convent maçonnique international, prouver que la Paix et la Concorde entre les peuples ne sont pas impossibles.

En donnant ci-après l'ordre du jour ainsi que le programme et l'horaire des travaux, nous rappelons que tous les FF.-MM. appartenant aux Obédiences, membres de l'A. M. I., ainsi qu'aux autres Puissances maçonniques régulières, peuvent assister, en qualité d'auditeurs, aux séances de travaux.

ORDRE DU JOUR

- 1° Nomination du Bureau.
 - 2° Gestion du Comité Exécutif.
 - a) Rapport administratif;
 - b) Rapport financier;
 - c) Vérification des comptes.
 - 3° Admission de nouveaux membres et examen de candidatures.
 - 4° Présentation et adoption du Rituel de Convent.
 - 5° Règlement intérieur du Convent.
 - 6° Statut juridique de l'A. M. I. (Modification de l'article 1^{er} des Statuts).
 - 7° Règlement de l'Enregistrement des Traités.
 - 8° Règlement d'Arbitrage.
 - 9° Projet concernant les Garants d'amitié.
 - 10° Code télégraphique.
 - 11° Motion de la Grande Loge de Vienne (Droits de l'Homme).
 - 12° Proposition concernant l'action de l'A. M. I. comme Puissance morale.
 - 13° Propositions financières et Budget.
 - 14° Principes de représentation au sein du Comité Exécutif (Proposition de la Grande Loge du Paraguay).
 - 15° Election du Comité Exécutif.
 - 16° Divers et imprévu.
-

PROGRAMME ET HORAIRE DES TRAVAUX

Lundi 5 septembre :

- 9 1/2 h. — Au siège du Grand Orient de Turquie, rue Leh 25, première séance du Comité Exécutif.
- 14 1/2 h. — Deuxième séance du Comité Exécutif.
- 20 h. — Dîner offert aux membres du Comité Exécutif par le Grand Orient de Turquie.

Mardi 6 septembre :

- 9 h. — Au siège du Grand Orient de Turquie, rue
Leh 25, Vérification des pouvoirs.
Réception des Délégués de l'A. M. I.
10 1/2 h. — Première séance. Ouverture du Convent.
14 1/2 h. — Deuxième séance du Convent.
20 1/2 h. — Dîner offert aux délégués par le Grand Orient
de Turquie.

Mercredi 7 septembre :

- 9 1/2 h. — Troisième séance du Convent.
Après-midi : Travaux des Commissions.

Jeudi 8 septembre :

- 9 h. — Continuation des Travaux des Commissions.
14 1/2 h. — Quatrième séance du Convent.

Vendredi 9 septembre :

- Excursion en bateau spécial au Bosphore et aux Iles des
Princes avec déjeuner à Prinkipo.

Samedi 10 septembre :

- 9 h. — Cinquième séance du Convent.
14 h. — Sixième séance. — Clôture du Convent.
20 1/2 h. — Banquet de clôture offert aux Délégués par le
Grand Orient de Turquie (Dames admises).

N. B. — Les 4 et 5 septembre, de 10 heures à midi et de
14 à 16 heures, un bureau de renseignements sera ouvert au
Secrétariat du Grand Orient de Turquie pour les FF. délégués
et visiteurs.

Le prix de la carte de Délégué avec insigne spécial
est fixé à 10 livres turques (soit frs. suisses 25.—).

Pour les FF. visiteurs et les dames, le prix de l'excursion
en bateau (déjeuner compris) est de 5 livres turques (frs. suis-
ses 12,50) et pour les déjeuners ou dîners : 3 et 4 livres tur-
ques (frs. suisses 7,50 et 10.—).

Hôtels recommandés. Prix variant de 3 à 10 livres tur-
ques (frs. suisses 7,50 à 25.—) par jour et par personne selon
la chambre (avec ou sans salle de bains). Réduction pour
chambres à 2 lits.

Hôtels : Tokatlian, Pera Palace, Novotny, Londres, Bris-
tol, Royal, Khédivial.

Retenir 8 jours à l'avance.

Genève, le 20 avril 1932.

Compte rendu de la session du Comité exécutif de l'A. M. I.

tenue à Vienne, le 4 mai 1932

La réunion a lieu dans les locaux de la Schwindgasse n° 8.

Le T. R. G. M., Dr. Schlesinger, après avoir fraternellement salué les délégués, leur souhaite une cordiale bienvenue au nom de la Grande Loge de Vienne et fait des vœux pour que les délibérations du Comité Exécutif soient fécondes en heureux résultats pour la Fr.-Maçonnerie et pour l'A. M. I.

Sont présents :

Comité Exécutif : Les TT. Ill. FF. Carpentier (G. O. de Belgique); Maréchal et Viet (G. L. de France); Gertsch (G. L. de Porto Rico); Brandenburg (G. L. Suisse Alpina); Lennhoff et Mintz (G. L. de Vienne); Militchevitch (G. L. Yougoslavie); C. Pierre (G. L. Nat. de Tchécoslovaquie) et J. Moszaz, Grand Chancelier.

Sont excusés, les FF. suivants :

a) *Comité Exécutif* :

Le Fr. Engel, président du C. E., retenu à Bruxelles par d'importantes affaires à plaider devant les tribunaux, actuellement en session exprime sa sympathie à l'A. M. I. à laquelle il reste toujours dévoué et adresse ses sentiments de cordiale et frat. amitié à tous ses collègues;

Le Fr. Estèbe (G. O. de France), en convalescence d'une maladie assez sérieuse, n'est pas en état d'effectuer un aussi long voyage;

Le Fr. Aselo Plaza ayant été subitement indisposé, le Grand Orient Espagnol n'a pas pu procéder à son remplacement pour cette séance;

Le Fr. Esteva (G. L. Espagnole) est retenu par la préparation du Convent de son Obédience qui doit avoir lieu dans quelques jours;

Le Fr. Jeanneret (G. L. Alpina) ne pouvant se déplacer en ce moment, a confié le mandat de la Suisse au Fr. Brandenburg;

La Grande Loge de Bulgarie, par suite des dispositions prises par le gouvernement contre l'exportation des capitaux, n'a pas pu envoyer de délégué;

Le Grand Orient de Turquie se trouve dans le même cas que la Grande Loge de Bulgarie.

b) *Comité Consultatif* :

Le Fr. Groussier (G. O. de France), à peine rentré d'un long voyage en Algérie, est retenu par des affaires importantes;

Le Fr. Mille (G. O. de France) qui a été malade, ne s'est pas senti assez bien pour faire le voyage de Vienne;

Le Fr. Wellhoff (G. L. de France) est encore obligé de garder la chambre;

Le Fr. Magnette (G. O. de Belgique) préside le Sénat belge, actuellement en session.

En l'absence du T. III. Fr. Raoul Engel, président, il est procédé, conformément au Règlement intérieur du Comité Exécutif, à la nomination d'un président de séance; le T. III. Fr. Carpentier, S. G. M. du G. O. de Belgique, est désigné à l'unanimité pour remplir cette charge. Il remercie le Comité Exécutif de cet honneur, fait à son Obéissance et à lui-même.

La séance est ouverte à 10 heures 5 minutes.

Le Grand Chancelier — présente quelques observations qui lui ont été faites au sujet du compte rendu de la précédente séance.

Il y a lieu de noter, en effet, que la communication du Grand Orient Espagnol, concernant la Grande Loge Espagnole, a été rédigée après la réunion de la Commission. Elle a été lue à la séance du Comité Exécutif après que les deux Obédiences eurent accepté le supplément d'enquête demandé par la Commission. Ce n'est donc pas, ainsi que le texte du compte rendu pourrait le laisser supposer, la communication du Grand Orient Espagnol qui a fait l'objet de la demande d'enquête complémentaire. Dont acte.

Sous réserve de ce qui précède, le compte rendu de la séance du 6 février est accepté.

RAPPORTS ANNUELS

Les Rapports administratif et financier de l'exercice 1931 n'ayant donné lieu à aucune observation, ont été considérés comme adoptés et publiés dans le « Bulletin » N° 40.

Le Comité Exécutif adresse ses félicitations et ses remerciements au Fr. Mossaz pour sa bonne administration et son dévouement.

COMMUNICATIONS

Le Grand Chancelier — annonce que le coût de la publication de l'Annuaire 1932 s'élève à 5.200.— frs. suisses pour 3.000 exemplaires dont 2.000 brochés (mille autres devant l'être plus tard, au fur et à mesure des besoins).

les termes de cette Constitution, la Fr.-Maç. chilienne est une institution essentiellement philosophique qui a pour but la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la vertu. Elle reconnaît le G. A. de l'Univers, travaille au progrès de l'Humanité et affirme ses principes de tolérance et de liberté de conscience. Elle respecte la foi religieuse et l'opinion politique de ses membres. Considérant le travail comme une loi impérieuse de l'Humanité, elle l'impose à ses affiliés et proscrit l'oisiveté volontaire.

La G. Loge du Chili pratique le rite écossais ancien et accepté, elle est absolument indépendante et autonome. Elle compte environ 100 Loges et Triangles dont trois Loges établies en Bolivie. Son siège est à Santiago où elle possède son propre édifice qui abrite, outre toutes les Loges chiliennes de cet Or., soit 16 Ateliers, quelques Loges dépendant d'Obédiences étrangères dont deux anglaises, une allemande, une française et une italienne. Le Bâtiment contient plusieurs temples, les bureaux de la Grande Loge et les locaux d'un grand club maçonnique.

L'activité de la G. Loge est importante; je n'en veux donner ici qu'un résumé très succinct. C'est grâce à elle que le Chili a adopté les lois de séparation entre l'Eglise catholique et l'Etat ainsi que la loi sur l'enseignement primaire gratuit et obligatoire élaborées sous la Présidence de la République du Fr. Arturo Alessandri.

Dans le domaine social, on peut citer plus de 30 écoles du soir destinées à l'instruction des ouvriers adultes. Ces écoles sont soutenues par les Loges. Celles-ci ont également créé plus de 130 corps d'éclaireurs et éclaireuses comptant un total de 8.000 membres. Des colonies de vacances au profit des enfants faibles de familles besogneuses sont organisées chaque année soit à la montagne, soit au bord de la mer et payées par les Loges. Quantité de FF.-MM. font fréquemment des conférences de vulgarisation scientifique dans les milieux ouvriers.

Une Loge se voue particulièrement aux études philosophiques et sociale. Elle se compose d'écrivains, d'artisans, de professeurs à l'Université; elle a choisi pour vocable « La Montagne ». J'eus l'insigne honneur d'en être le Vén. M.

Je soulignerai l'importance que la Fr. Maç. chilienne met dans la pratique et l'étude du symbolisme qui contient, à ses yeux, le secret de la sagesse et dont on peut tirer les meilleurs principes de la morale individuelle utiles à l'action collective.

Dr. M. POBLETTE-TRONCOSO.

DANS LA FAMILLE MAÇONNIQUE LYONNAISE

Lyon, la grande cité rhodanienne, qui jouit depuis des siècles de la glorieuse réputation que lui valent les merveilleux produits de son industrie de la soie, a encore accru considérablement son prestige international en créant sa grande foire annuelle dont le succès et l'importance augmentent d'année en année.

De tous les pays d'Europe et d'outre-mer, les étrangers, l'élite du monde des affaires, de l'industrie et du commerce y affluent; comme les Lyonnais sont les gens les plus hospitaliers et les plus aimables qui soient, quiconque a eu une première fois la faveur d'être leur hôte y revient toujours avec le plus grand plaisir. Aussi m'aurait-il été douloureux de ne pouvoir répondre aux deux invitations que nos FF. lyonnais m'avaient adressées, à peu de distance l'une de l'autre, à l'occasion de cérémonies maçonniques importantes auxquelles j'eus récemment la faveur de prendre part.

Les nombreux FF.-MM. de Lyon se répartissent en treize Loges; dix d'entre elles sont placées sous l'Obédience du G. O. de France et trois autres dépendent de la Grande Loge. Grâce au Conseil des Vénérables qui groupe les chefs des At. en un petit conseil où sont traitées les questions intéressant l'ensemble des Loges de l'Orient, ces treize Ateliers constituent une grande famille où règne la plus harmonieuse fraternité et où la concorde préside à la plus bienfaisante des activités. Cette cohésion, cette collaboration étroite des Ateliers d'une même localité appartenant à deux Obédiences distinctes, méritent d'être signalées et données en exemple. En outre, la présence d'invités de nationalités différentes donna aux manifestations citées plus loin un caractère international très accentué qui fut comme le symbole concret de l'idéal maçonnique de Paix et de Fraternité universelle; il faut féliciter les Loges lyonnaises et les FF. qui eurent l'idée de réunir ainsi, chaque année, le plus grand nombre possible de représentants de la grande famille maçonnique internationale.

Il serait désirable que partout où il existe des Loges proches des frontières nationales, il se trouvât, des deux côtés de celles-ci, des FF. qui veuillent bien s'inspirer de l'exemple de nos FF. lyonnais.

Le 17 novembre 1929, la R. Loge « Simplicité-Constance », du G. O. de France, fêlait le centenaire de sa fondation.

A l'Or., aux côtés de l'actif et aimable Fr. Goton, Vénérable de cet At., avaient pris place les TT. Ill. FF. A. Groussier, président du Conseil de l'Ordre du G. O. de France; L. Le Foyer, G. M. de la G. L. de France; Thiriet, Pesty, Trappier, Pérol et Lebossé, membres du Conseil de l'Ordre du G. O.; Gouttenoire et Joly, membres du Conseil fédéral de la G. Loge.

Le G. Coll. des Rites du G. O. était représenté par le Souv. G. Comm., Dr. C. Savoie et son lieutenant, le T. Ill. Fr. Bernardin. Le T. Ill. Fr. Rochat, G. Prieur du Prieuré Indépendant d'Helvétie qui était venu de Genève ainsi que le G. Chancelier de l'A. M. I. prenaient également place à l'Orient.

Le Vén. Goton, en souhaitant la bienvenue en termes cordiaux à tous ces hôtes et en remerciant les Vén. des Loges de Lyon ainsi que les nombreux FF. qui avaient bien voulu apporter, par leur présence en ce jour de fête, leur témoignage de fraternelle amitié envers sa Loge, exprima toute la joie qu'il éprouvait de la présence simultanée de tous les délégués des Loges, des Ill. FF. délégués des deux Obédiences françaises, des représentants de la Maçonnerie suisse et de la Fr.-Maç. internationale communiant dans un même sentiment affectueux et affirmant le caractère d'universalité de la Fr. Maçonnerie comme devant être l'image de l'humanité de demain.

Le T. Ill. Fr. Groussier, dans un discours plein de cœur et de sentiments élevés, répondit en exprimant le plaisir qu'il éprouve chaque fois qu'il vient à Lyon et qu'il constate la bonne entente frat. qui règne entre les membres des Loges des deux Obédiences françaises. Il voudrait qu'il en soit de même, sur le plan international, entre toutes les Puissances maçonniques et il affirma que tous ses efforts tendront toujours vers la réalisation de ce désir. Avant de restituer le maillet au Vén. Goton, le Fr. Groussier lui remit, pour remplacer le sien, un cordon neuf qui figurera dans la collection des souvenirs du Centenaire de la Loge, puis, au T. Ill. Fr. Le Foyer, il décerna le titre de garant d'amitié du G. O. auprès de la G. L. de France et lui en offrit l'insigne. Le Fr. Le Foyer, visiblement ému, annonça que ce geste ne devançait que de quelques jours celui qu'il ferait, lui-même, en remettant l'insigne de garant d'amitié de son Obédience auprès du G. O. au T. Ill. Fr. Groussier.

Le Souv. G. Comm., Dr. Savoie, profita de la circonstance qui avait amené le T. Ill. Fr. E. Rochat en France pour

fanés, à se joindre à leurs deux collègues. Les Loges américaine, italienne et allemande de la G. L. de France étaient représentées également ainsi que plusieurs Loges de divers Or. français.

La cérémonie, présidée avec une remarquable distinction par le nouveau Vén., le Fr. Galliet, aux côtés duquel étaient placés ses deux prédécesseurs, les TT. CC. FF. Brux et Plantier, trinité de dévouements consacrés à une œuvre généreuse et sous l'égide de laquelle cette L. peut prétendre à une glorieuse carrière, fut une impressionnante évocation de l'universalité de l'esprit maçonnique; elle a laissé un profond souvenir dans le cœur de tous les assistants.

La décoration du Temple était elle-même d'un symbolisme frappant dans sa simplicité. De l'orient où, s'étalant côte à côte, les bannières des Loges lyonnaises du G. O. et de la G. L. témoignaient de la concorde qui règne entre elles, les colonnes rejoignaient sous les étendards tricolores le porche qui, lui, était surmonté des drapeaux des nations représentées. C'était dire, en limpide langage symbolique, que de la Loge prise comme cellule primordiale, on pouvait, passant par l'esprit national, aller rejoindre par la Fraternité les autres patries et réaliser ainsi une humanité pleinement harmonieuse. C'est la pensée qui inspira, comme un « leitmotiv » les divers orateurs qui, au banquet succédant à la Tenue, surent avec éloquence prolonger cette atmosphère sereine et bienveillante dont chacun a fortement éprouvé la bienfaisante influence.



Et, pour terminer, j'ajouterai que, dans le train qui nous ramenait à Genève, nous eûmes la bonne fortune de nous trouver avec un Fr. d'une G. L. des Etats-Unis avec lequel nous ne tardâmes pas à faire connaissance. A ces six FF. espagnols, anglais, finlandais, suisse et américain, représentant cinq nations différentes et mêlant leurs accents particuliers dans une conversation générale, vinrent encore se joindre deux dames norvégiennes et toute cette société des nations en miniature arriva à Genève sans qu'aucun de nous se soit aperçu de la longueur du trajet parcouru.

J. MOSSAZ.

FRANC-MAÇONNERIE ROUMAINE

Une information officielle nous apprend que la Grande Loge Nationale de Roumanie a conclu avec la Grande Loge Symbolique de ce pays, qui se compose des Loges transylvaniennes autrefois sous l'Obédience de la Grande Loge de Hongrie, un traité au terme duquel elles ont fusionné.

Nous ne possédons pas encore le texte de ce traité qui fut signé de part et d'autre dans les derniers jours de février mais nous savons que la G. M. est confiée au T. Ill. Fr., prince Bibesco et que le G. M. de la Grande Loge Symbolique, le T. Ill. Fr. Servatius, est devenu son G. M. adjoint. Nous croyons savoir que la Grande Loge Symbolique, qui conserve son rite, devient, en quelque sorte, une sous-Obédience de la Grande Loge Nationale. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'applaudir à cette décision qui est un acheminement vers l'unité maçonnique nationale dans tous les pays en un temps où, hélas! l'esprit particulariste tend trop souvent aux scissions regrettables qui sont toujours la source d'antagonismes dont bénéficient, seuls, les adversaires de notre Ordre.

Il nous reste encore un souhait à formuler, c'est que le G. O. de Roumanie se laisse gagner par l'exemple et que dans un avenir rapproché la Fr.-Maçonnerie roumaine réalise cette union qui fera sa force et qui est indispensable au développement et au bon renom de notre Ordre.

Nous savons du reste, contrairement à ce que quelques-uns de nos confrères ont annoncé, que les pourparlers qui ont déjà eu lieu dans ce but n'ont pas été rompus définitivement et que l'éventualité de leur reprise pourrait bien être déjà une réalité à l'heure où nous écrivons cette nouvelle.

LA RÉDACTION.

PETITES NOUVELLES

ITALIE. — Un nouvel épisode de la lutte qui, malgré la « Conciliation », se poursuit en Italie entre l'Etat fasciste et l'Eglise, c'est le décret de mise à l'index du livre « Date a Cesare » (Donnez à César), de M. Mario Missiroli.

Ce livre a été édité à la « Librairie du Licteur », la librairie officielle du fascisme, qui ne publie que des ouvrages exprimant la pensée et la doctrine fascistes; le contenu du livre est un exposé fidèle des thèses que Benito Mussolini a défendues dans ses discours prononcés à la Chambre des Députés et au Sénat lors de la discussion sur les accords de Latran.

Le texte latin qui accompagne le décret de mise à l'index déclare que le livre « Date a Cesare » contient les erreurs les plus graves en matière de doctrine catholique principalement en ce qui concerne les droits divins de l'Eglise et le pouvoir du souverain pontife.

SUISSE. — La Ligue internationale des FF.-MM. (L.I.F.) tiendra son convent annuel, à Genève, du 21 au 24 septembre prochain.

On compte sur une participation très importante aux séances et festivités dont le programme s'élabore activement par la Commission d'organisation de Genève à la tête de laquelle le T.C. Fr. Sallaz se dépense sans compter.

Une exposition des œuvres des membres de la Section artistique de la Ligue est prévue ainsi qu'une réunion des Ligues de Jeunesse maçonnique.

Nous souhaitons à nos FF. ligueurs que le succès de leur convent vienne couronner leurs efforts.

La Rédaction.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — La Grande Loge « Lessing zu den drei Ringen », à l'Or. de Prague, vient de fêter, les 29 et 30 mars, le X^e anniversaire de sa fondation qui coïncidait avec le jubilé du cinquantenaire maçonnique de son G. M., le T. Ill. F. Girschick et la XII^e assemblée générale ordinaire des délégués de la Grande Loge.

A l'occasion de son anniversaire, la G. Loge « Lessing zu den drei Ringen » a publié un numéro spécial « Festschrift » qui contient une série d'articles émanant de diverses personnalités maçonniques.

— Les deux GG. LL. tchécoslovaques ont échangé entre elles des garants d'amitié.

— La G. L. Nationale de Tchécoslovaquie a inauguré ses nouveaux locaux, à la Podskalska, en présence d'un grand nombre de FF. des deux Obédiences. La lumière fut apportée dans le Temple par le S. G. C., le T. Ill. Fr. A. Mucha. La G. Loge « Lessing zu den drei Ringen » sera prochainement installée dans son nouvel édifice, situé dans la même rue.

ALLEMAGNE. — Conformément aux décisions prises, en avril dernier à Paris, au Congrès des Sup. Cons. confédérés, la Hollande et la Suisse viennent, solidairement, de donner la Lum. au Suprême Conseil Ecossois ancien et accepté pour l'Allemagne. Ainsi se renoue le premier lien « régulier » entre la Maçonnerie allemande et la Maçonnerie universelle.

— Au cours de son séjour dans la capitale allemande où il a fait récemment une série de conférences, le T. C. Fr. Plan-

tagenet, étant à Berlin, est allé déposer, avant son départ, une couronne sur la tombe du regretté Fr. Dr. Gustav Stresemann. Cette couronne, ornée d'un ruban aux couleurs françaises et allemandes, porte l'inscription suivante : « Die Loge Goethe in Paris — dem Bruder Gustav Stresemann ».

La presse maç. et républicaine a commenté ce geste avec émotion.

— *Un pour tous, tous pour un.* — La « Grosse Landesloge » d'Allemagne, à l'occasion d'une revision de ses règlements, se vit obligée de supprimer la formule : Un pour tous, tous pour un. Le correspondant du « Zirkel » écrit à ce propos : « La raison de cette suppression est très curieuse, presque incroyable : ces paroles avaient incité un ancien membre à se recommander de cette maxime pour liquider ses dettes d'une manière fort simple. Il l'interpréta ainsi : J'ai besoin de 30.000 Mk., ce qui fait, pour 20.000 membres, 1.50 Mk. par membre. Tous pour un : je demande « mes » 30.000 Mk. Naturellement, il ne reçut pas cet argent mais cela eut pour conséquence des faits fort peu réjouissants pour la Grande Loge. Ceci est une histoire authentique et non une plaisanterie comme on serait facilement tenté de le croire. »

Il n'est pas difficile de se rendre compte de ce qui arriverait si ceux qui ont besoin d'argent venaient exiger cette application simpliste du § 10. Pour éviter la répétition de faits pareils, on décida d'écarter cette phrase quoique « un pour tous, tous pour un » garde sa signification claire pour quiconque a reçu la lumière, même en ne figurant plus dans le texte de la loi.

Cette solution amusante rappelle un peu l'histoire du mari qui, prenant sa femme en flagrant délit... vend le canapé pour éviter d'autres écarts.

ANGLETERRE. — L'hôtel Cecil de Londres où se réunissaient une centaine de Loges, vient de fermer ses portes.

Les hôtels londoniens disposant de locaux similaires sont entièrement occupés, durant toute l'année, par des réunions maç. ou autres, les Ateliers ainsi expropriés n'ont pas pu trouver à se loger jusqu'à ce jour et sont victimes d'une réelle crise des logements.

— Un conflit s'est élevé entre les bourgmestres FF.-MM. de trois villes anglaises et le général Higgins, récemment mis à la tête de l'Armée du Salut. Les bourgmestres cités ont reproché au général Higgins d'avoir, en 1926 alors qu'il était chef de l'état-major de l'Armée du Salut, transmis à ses subordonnés une circulaire confidentielle à tendance anti-maçonnique et lui ont demandé de déclarer nettement que la

circulaire incriminée ne concernait pas la Fr.-Maçonnerie; le général se serait refusé à faire cette déclaration.

AUTRICHE. — Le Congrès anti-maçonnique dont nous avons parlé dans notre précédent *Bulletin* (n° 31) n'a pas eu lieu à la date fixée; il a été renvoyé au commencement de l'automne. Ce quatrième renvoi ne sera sans doute pas le dernier.

ESPAGNE. — Du Bulletin du G. O. Espagnol (Editorial) de février :

« Après sept années de règne, la dictature militaire s'est effondrée. Une bouffée d'air pur rafraîchit l'atmosphère raréfiée de la Patrie.

« Durant cette période, la Maçonnerie du G. O. s'est vue persécutée et calomniée, ses temples ont été en partie fermés, des Loges ont été dissoutes par ordonnances royales, ses FF. les plus représentatifs ont été poursuivis ou incarcérés.

« Bien que cette persécution ait été de toute injustice, nous avons évité de nous plaindre, nous avons porté la douleur en notre âme et gardé le sourire sur les lèvres.

« Une politique de pacification est inaugurée aujourd'hui par le gouvernement du général Bèrenguer.

« Nous recommandons aux Loges qui sont en sommeil de reprendre leur activité, à celles qui travaillent, d'intensifier leur labeur et à toutes, de prouver que les Ateliers maçonniques sont exclusivement des laboratoires où s'étudie et se forme la conscience civile nécessaire au peuple pour son développement et son progrès.

« Si le G. O. Espagnol, à l'écart des partis politiques, se félicite de la chute du dictateur cela n'est pas par esprit sectaire mais par amour de l'Espagne, de la liberté et de la justice. »

LES LIVRES

C. VAN DALEN'S : *Kalender für Freimaurer 1930.*

Cet annuaire composé par le Fr. Dr. Hugo Schmidt et édité par la maison Bruno Zechel, à Leipzig, vient de paraître. (Prix: 4.— Mk.)

Il donne la liste de toutes les GG. LL. de l'Allemagne avec les noms, sièges et adresses des Loges et des cercles, le jour des séances, l'adresse du Vén., du Secrétaire, etc.

Il contient aussi une nomenclature de quelques-unes des Obédiences d'autres pays ainsi que des renseignements sur différentes institutions de caractère maçonnique.

Nous remarquons cependant, en ce qui concerne l'A.M.I., une appréciation qui manque d'objectivité autant que d'exactitude. En effet, on lit (page 372) : « Comme les Grandes Loges allemandes, anglaises et américaines n'en font pas partie, elle doit être considérée comme représentant de la Maçonnerie latine. »

Je me permets de conseiller au Fr. Dr. Schmidt de consulter la liste des Obédiences adhérentes à l'A.M.I. avant de composer son édition de 1931. Il y découvrira quelques Grandes Loges dont la latinité est plutôt difficile à démontrer. Il voudra bien, sans doute, reconnaître que son information n'est pas conforme à la réalité et la rectifier pour ses futurs lecteurs.

J. Mz.

DR. RAYMOND CORBIN : *Symboles initiatiques et Mystères chrétiens.*

Préface du Fr. André Lebey. Un vol. de 123 pages avec couverture et illustrations du Fr. J. Landau. Paris 1929. V. Gloton, éditeur, 7, rue Cadet. Prix: 12 fr. français.

La littérature maçonnique française vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage traitant du symbolisme. Cela est fort réjouissant car il faut reconnaître qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que les langues germanique et anglo-saxonne ont produit une quantité d'œuvres intéressantes, on n'a compté qu'un très petit nombre d'auteurs français qui aient apporté leur contribution à l'étude, jamais achevée, du symbolisme maçonnique.

Depuis quelques années, la France nous fournit un contingent appréciable de livres où le génie clair et précis de la race latine se manifeste de façon remarquable et affirme la remise en honneur d'une science initiatique qui fut hélas! trop longtemps négligée.

Il faut féliciter le Fr. Gloton, l'éditeur parisien, de mettre son expérience professionnelle et la réputation commerciale de sa maison au service des écrivains maçons qui, dans un temps où l'on se préoccupe hélas! beaucoup plus de choses matérielles que de celles de l'esprit, consacrent leur talent et le fruit de leur méditation à élever le niveau du travail maçonnique.

Le Fr. André Lebey, en une cinquantaine de pages dont la lecture est peut-être un peu malaisée, expose en profond

philosophe la valeur du symbole et sa supériorité comme instrument de la pensée. Dans cette préface, le grand écrivain maçonnique français condense la matière d'un livre que nous voudrions lui voir écrire pour la plus grande satisfaction des maçons qui ont compris le sens de l'initiation.

Si l'on a pu accuser le G. O. de France d'avoir trop sacrifié le rituel et de l'avoir dépouillé de la plus grande partie de sa valeur initiatique, le Fr. Corbin, en écrivant cet ouvrage, témoigne de façon indiscutable que ce reproche ne doit pas être généralisé.

L'auteur est Vénérable d'une Loge du G. O. et T. S. d'un chapitre d'Amiens; la façon dont il défend nos rites et nos symboles nous fait penser que les FF.-MM. qui ont reçu de lui la lumière maçonnique sont des privilégiés. On ne saurait douter de leur préparation; ils ne sont pas simplement reçus dans la Loge mais sont certainement initiés, ce qui, en tous pays, est plus rare qu'on ne le pense. Au cours de son livre, il démontre que nos rites et symboles ont une origine bien antérieure aux mystères de l'Église, qu'ils sont vivants alors que l'Église les a figés en un dogme mort. Celle-ci a fait du symbole une réalité; des formules qu'un philosophe leur attribua un jour, elle a fait une chose définitive, vide de tout ce qu'elle contenait de puissance éducatrice. Elle a voulu que le mystère chrétien soit inaccessible à la raison et à l'intelligence tandis qu'en Maçonnerie il reste compréhensible par l'Initiation et devient un concept par lequel on peut atteindre à des connaissances toujours plus élevées.

Le Fr. Corbin compare l'Initié au Christ. Tous deux sont hommes et fils de l'homme, incarnant un esprit supérieur, considérant tous les autres hommes comme leurs frères, c'est pour eux qu'ils travaillent, souffrent et meurent. Ils leur ouvrent la route de la lumière et leur offrent l'esprit de synthèse.

Les « Symboles maçonniques et Mystères chrétiens » de notre Fr. Corbin sont une pierre bien taillée et soigneusement polie ajoutée aux matériaux qui entreront dans la construction du Temple.

J. Mz.

Nous avons reçu :

EUGEN LENNHOF : *Die Nordamerikanische Freimaurerei* dont nous parlerons dans un prochain *Bulletin*.

LA RÉDACTION.

LISTE DES DONNS REÇUS PAR LA CHANCELLERIE

L. « Egalité », Fleurier	50.—	fr. suisses
L. « Les Vrais Frères Unis », Le Locle ..	25.—	»
L. « Delphes », Alexandrie	25.—	»
L. « Union des Deux Mers », Port-Saïd ..	20.—	»
Divers (inférieurs à 10.— fr.)	14.75	»
	<hr/>	
Total	134.75	»

Merci à nos généreux donateurs !

Le Grand Chancelier :

JOHN MOSSAZ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Convent International de l'A.M.I. 1930	1
Comité Consultatif	4
Rapport administratif de l'exercice 1929	5
Rapport financier de l'exercice 1929	16
Aux Obédiences membres de l'A.M.I.	20
a) Candidatures en présentation	20
b) Admission provisoire	21
Appel adressé aux Obédiences régulières	21
Avis de la Chancellerie	23
Revue Maçonnique :	
La Franc-Maçonnerie et les Problèmes actuels	26
La Franc-Maçonnerie chilienne	33
Dans la famille maçonnique lyonnaise	35
Franc-Maçonnerie roumaine	39
Petites Nouvelles :	
Italie	39
Suisse	40
Tchécoslovaquie	40
Allemagne	40
Angleterre	41
Autriche	42
Espagne	42
Les Livres	42
Liste des Dons	45

